



# AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE (ADN)

## SELECTION D'UN PARTENAIRE POUR LA GESTION DE LA SOCIETE BENINOISE D'INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (SBIN).

**Avis N°001/2020/PR/ADN/PRMP/DAF/APM du 06/04/2020**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés et au plan de passation des marchés paru dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) le 29 janvier 2020 sous le numéro Adn\_2020\_1 avec la référence du marché n° PI\_DG\_68275.
2. L'Agence pour le Développement du Numérique (ADN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2020 des fonds divers du Budget national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatives à **la sélection d'un partenaire pour la gestion de la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN) SA.**

**Préambule 1** : La présente transaction s'inscrit ainsi dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement 2016-2021 (PAG), dont l'objectif est de « transformer le Bénin en plateforme de services de l'Afrique de l'Ouest » et « l'accélération de la croissance économique et l'inclusion sociale d'ici à 2021 » ainsi que dans le cadre de la Déclaration de Politique Sectorielle (DPS) adoptée par le 7 novembre 2016 par le décret n° 2016-684, qui précise que l'Etat apportera son soutien « au déploiement d'une infrastructure de transmission à haut et très haut débit, qui sera détenue par une nouvelle société publique et dont l'exploitation et la maintenance seront confiées à une société de gestion privée ».

La stratégie définie par le Gouvernement aboutit à la mise en place d'un nouvel opérateur public pour l'exploitation des infrastructures sur le marché de gros, et aussi fournisseur de services de communication électronique fixes et mobiles, qui recourra à un contrat de gestion auprès d'un acteur privé de renom international à même de gérer et développer la nouvelle société et ses réseaux.

La SBIN, Operateur Global de télécommunications, recevra la pleine propriété des infrastructures saines et utiles de communications électroniques détenues par BTI, BTS, Libercom et l'Etat, ainsi que des actifs / passifs nécessaires à leur exploitation. Elle assumera la maintenance et l'exploitation commerciale des infrastructures existantes et celles à venir, et elle recourra à l'assistance d'un partenaire dans le cadre d'un contrat de gestion.

La SBIN détiendra la propriété de certains actifs existants (e.g. infrastructures de transmission, notamment celles du contrat PDI2T, droits dans les câbles sous-marins SAT-3 et ACE, pylônes, etc.) et futurs (un data centre en cours de construction, des actifs qui seront développés par/pour la SBIN, et en particulier son réseau de téléphonie mobile) et sera un opérateur de plein droit. Elle bénéficiera donc des autorisations et licences d'exploitation adéquates.

L'Etat béninois a fait le choix de recourir à un contrat de gestion plutôt que d'une délégation de service public dissociant possession des actifs et gestion opérationnelle. Mais il se réserve le droit dans l'avenir d'opter pour toute autre schéma de gestion pertinent si la situation de la société et la solidité du modèle d'exploitation le permettaient.

**Préambule 2** : L'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), en tant qu'agence gouvernementale, sous tutelle de la Présidence de la République, est chargée de la mise en œuvre de la stratégie nationale du numérique : les projets et les réformes.

Outre son action dans l'accomplissement des réformes de l'Economie Numérique, sa mission se spécialise sur le déploiement des infrastructures Haut Débit (HD) et Très Haut Débit (THD), la Télévision Numérique Terrestre (TNT), le développement des usages numériques, et la mise en œuvre des réformes clés du secteur

3. Dans le cadre de cette consultation, le partenaire sera chargé de :
  - assister la SBIN, Operateur Global, de façon continue dans la gestion de son activité (notamment sur les aspects stratégiques, technologiques, financiers, comptables, commerciaux, marketing, juridiques, concurrentiels, de ressources humaines, d'achats, de vie de la société, etc.) ;
  - mettre à la disposition la SBIN un personnel dédié.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. A cet effet, les candidats doivent joindre à leur manifestation d'intérêt toutes pièces justificatives en originales ou copies légalisées.
5. Une liste d'au moins trois (03) et au plus sept (07) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base d'un dossier de demande de propositions détaillé contenant les termes de référence de la mission et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « ***de sélection fondée sur la qualité et le coût*** »

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère
<b>1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations</b>	<b>12</b>
1.1. Spécialisation en communication électronique fixe et/ou mobile. Etre officiellement enregistré et en activité (Registre de commerce, et autres documents justifiant la catégorisation du candidat).	06
1.2. Justifier de la présence dans au moins deux (02) pays dont un (01) pays émergent (Afrique, Moyen-Orient, Asie ou Europe de l'Est).	06
<b>2. Nombre d'années d'expériences</b>	<b>05</b>
2.1. Avoir idéalement cinq (05) ans d'expériences dans le secteur : 01 points par année.	05
<b>3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations</b>	<b>20</b>
3.1. Expériences prouvées dans la gestion d'un réseau national de communication électroniques fixes, de taille au minimum comparable à celui du Bénin, en propre ou via une délégation de service public ou à travers un contrat de gestion. (05 pts/mission pour un maximum de 02 missions)	10
3.2. Expériences prouvées dans la gestion d'un réseau national de communication électroniques mobiles, de taille au minimum comparable à celui du Bénin, en propre ou via une délégation de service public ou à travers un contrat de gestion. (05 pts/mission pour un maximum de 02 missions)	10
<b>4. Organisation technique et managériale du cabinet</b>	<b>17</b>
4.1. Organisation technique : Installations et matériels dont dispose le candidat pour exécuter la mission : présentation des outils (marketing, juridique, comptable, de management etc.) qui seront utilisés dans le cadre de l'exécution du contrat. (05 points)  Description de la situation financière du candidat. (03 points)	08
4.2. Organisation managériale (organigramme) du candidat : Description de l'organigramme du candidat. Le cabinet doit disposer des postes suivants : - Directeur Général ou équivalent ; - Direction des études ou équivalent ; - Direction comptable et financière ou équivalent.	09
<b>5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels</b>	<b>46</b>

<p><b>5.1. Un Spécialiste confirmé dans la gestion de société d'infrastructure de télécommunications en Afrique (14 points) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme : Ingénieur ou MBA ou équivalent (04 points)</li> <li>- Démontrer au moins 10 années d'expérience dans le domaine des télécommunications, dans les réseaux d'infrastructures de télécommunications, dans la planification de capacités de réseaux de télécommunications, dans la gestion d'équipe pluridisciplinaire (5 points)</li> <li>- Expérience dans la gestion de sociétés de télécommunications étatiques ou paraétatiques (03 points)</li> <li>- Expérience dans des pays d'Afrique francophone (2 points)</li> </ul>	14
<p><b>5.2. Un Spécialiste en charge des aspects techniques (08 points) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en télécom ou TIC ou toutes disciplines connexes (2 points)</li> <li>- Années d'expérience pertinente (6 points) (1 point par année d'expérience pour un maximum de 6 ans)</li> </ul>	08
<p><b>5.3. Un Spécialiste en charge des aspects administratifs, financiers, comptables et juridiques (08 points) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme : MBA ou Master en Finances ou économie ou équivalent (2 points)</li> <li>- Années d'expérience : (6 points) (1 point par année d'expérience pour un maximum de 6 années).</li> </ul>	08
<p><b>5.4. Un Spécialiste en charge des aspects commerciaux et marketing (07 points) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme : MBA ou Master en Gestion d'entreprise ou Marketing ou équivalent (2 points)</li> <li>- Années d'expérience pertinente dans le domaine des télécommunications (05 points) (1 point par année d'expérience pour un maximum de 5 années).</li> </ul>	07
<p><b>5.5. Un Spécialiste en charge des opérations et de l'expérience client (07 points) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme : MBA ou Master en Gestion d'entreprise ou Marketing ou équivalent (2 points)</li> <li>- Années d'expérience pertinente dans le domaine des télécommunications (05 points) (1 point par année d'expérience pour un maximum de 5 années)</li> </ul>	07
<p><b>5.6. Participation de ressortissants nationaux au personnel clé (02)</b></p>	02
<p><b>Total</b></p>	<p><b>100</b></p>

**NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieur à sept (07).**

**En cas d'égalité des candidats, la priorité sera donnée aux cabinets qui auront réalisés plus de missions pertinentes avec des ressortissants nationaux dans leur personnel clé.**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique, Rue des Cheminots, Immeuble ARCEP, à côté de TOP CHRONO, 01 BP 3591 Cotonou-Bénin au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment, E-mail : [adn.prmp@presidence.bj](mailto:adn.prmp@presidence.bj) copie [sadjovi@presidence.bj](mailto:sadjovi@presidence.bj)**, et aux heures suivantes : lundi au vendredi entre 8 heures 30 minutes et 12 heures 30 minutes dans la matinée et entre 15 heures et 18 heures 30 minutes dans l'après-midi.
7. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat. Tous les documents doivent être rédigés ou traduits en langue française.
8. Les candidats pourront se constituer en groupement solidaire, conformément au Code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.
9. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique, Rue des Cheminots, Immeuble ARCEP, à côté de TOP CHRONO, 01 BP 3591 Cotonou-Bénin au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment.**

**A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique, E-mail : [adn.prmp@presidence.bj](mailto:adn.prmp@presidence.bj) copie [sadjovi@presidence.bj](mailto:sadjovi@presidence.bj), au plus tard le 22 avril 2020 à 10 heures 00 (heure de Cotonou).**

Cotonou, le 06 avril 2020

La Personne Responsable des Marchés Publics,

**Serge ADJOVI**

# LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Nom du Candidat)

(Lieu et date)

**Objet** : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

**A**

Monsieur le *[Indiquer Nom de l'Autorité Contractante]*

Monsieur le *[Indiquer Nom de l'Autorité contractante]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)

Veillez agréer, Monsieur le *[Indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)